

Roumanie : polémique après l'incendie de l'hôpital de Piatra Neamt

Description

Alors que la Roumanie peine à faire face à la seconde vague de la covid-19, un incendie s'est déclaré dans le service des soins intensifs de l'hôpital du district de Piatra Neamt (Moldavie roumaine) vers 18h30 le samedi 14 novembre 2020. Les deux salles dans lesquelles s'est déclaré le sinistre accueillait alors 16 patients, pour la plupart intubés car affectés par des formes graves de la covid-19. Malgré la réactivité du personnel et du médecin de garde, le docteur Claudiu Denciu, qui ont courageusement risqué leur vie pour évacuer leurs patients avant l'arrivée des secours, dix malades sont décédés. Plusieurs membres du personnel soignant ont été blessés lors de cette opération délicate.

Une heure plus tard, le feu était maîtrisé par les sapeurs-pompiers. Parmi les blessés, le cas le plus inquiétant est celui du médecin de garde, dont le corps a été brûlé à 80%. Il a été évacué dimanche matin en avion (un C-27J Spartan de l'armée de l'air roumaine) vers la Belgique, où il est pris en charge à l'hôpital militaire de la Reine Astrid. Les patients du service qui ne peuvent plus être pris en charge à l'hôpital Piatra Neamt devraient être transférés vers d'autres hôpitaux roumains.

Localement, de nombreuses voix critiquent la gestion par le gouvernement Orban des moyens mis en place pour faire face à la crise sanitaire. Ainsi, quelques heures seulement après le sinistre, le président du conseil du district de Neamt a déclaré à la presse locale que le personnel soignant du comté était « à genoux depuis trois semaines », que « les hôpitaux du district [étaient] surchargés ». L'ONU a précisé que « la tragédie aurait pu être évitée » si les autorités avaient envoyé des renforts en personnel et si « l'hôpital de [la ville de] Leșcani avait été entièrement ouvert », car il y aurait actuellement près de 90 lits vides dans cet établissement.

Sources : Antena 3, AGER PRESS, Mediafax.

date création

15/11/2020

Champs de mots

Auteur-article : Stéphane Altasserre